ETAPE 4 - JE REPÈRE DES QUALITÉS ATTENDUES

CE QU'ILS ATTENDENT DE NOUS

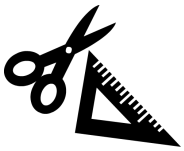

Exercice 11

Je fais la différence entre une curiosité admissible et une curiosité déplacée

Dans la liste des questions ci-dessous que poseraient un stagiaire, raye cellles qui feraient preuve d'une curiosité déplacée. (Tu peux éventuellement rayer une partie seulement d'une question).

- Dans quel service travaillez-vous ?
- Combien y a-t-il d'employés en tout ?
- Qui pourrait m'expliquer l'organisation de toute l'entreprise ?
- Est-ce qu'il y a un conseil d'administration ? Et que fait-il ?
- L'entreprise fait-elle des bénéfices tous les ans ?
- J'ai entendu beaucoup de personnes à la cantine dire que l'entreprise allait mal, qu'elle allait délocaliser et qu'elle était mal gérée, est-ce vrai ?
- Est-ce que la somme totale des salaires de tous les employés ça représente plus que tout ce que vous achetez pour fabriquer vos produits ? Depuis combien de temps êtes-vous installé dans ces locaux ?
- Combien ça coûte une machine comme celle-ci ?
- Pour arriver au poste que vous avez aujourd'hui vous avez suivi quelle formation ? et vous avez quel diplôme ? et vous gagnez combien ?
- Est-ce que vous avez des enfants au collège ?
- Quelle est votre mission, en quoi contribue-t-elle à la réalisation des produits que vous vendez (ou du service que vous proposez) ?
- Qui travaille avec vous dans ce service ? Ils sont tous bien ?

© Euro-France Médias – France - 2021 – Tous droits réservés - contact@euro-france.tv

4 - JE REPÈRE DES QUALITÉS ATTENDUES

CE QU'ILS ATTENDENT DE NOUS

- J'ai entendu dire à la cantine que dans votre service il y avait des embrouilles...
- Dans une journée, vous vous réunissez avec qui et pour quoi faire ?
- J'ai entendu des gens qui se disputaient autour de la machine à café, c'est fréquent ?
- Dans l'atelier, ils m'ont parlé de « secret de fabrication » ça veut dire quoi ? qu'est-ce qui est secret ?
- Est-ce que le comptable gagne plus que le contremaître de l'atelier ?
- Le patron, il gagne combien ?
- J'ai l'impression que vous avez le droit de quitter l'entreprise à n'importe quelle heure, c'est vrai ?
- Dans le service où j'étais avant, j'ai entendu des gens qui téléphonaient chez eux, est-ce normal, a-t-on le droit de téléphoner ou de consulter Internet pour soi-même ?

NOM : ----------

DATE : ----- / ----- / --------

© Euro-France Médias – France - 2021 – Tous droits réservés - contact@euro-france.tv